

Comité permanent des finances (FINA)

Consultations prébudgétaires 2012

Ian Shepherd

Réponses

1. Reprise économique et croissance

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

Réviser les taux d'imposition du revenu des particuliers et envisager les changements suivants : relever le seuil des gains à partir duquel il faut commencer à payer de l'impôt, et compenser le manque à gagner qui en découle en augmentant le taux d'imposition des tranches de revenu les plus élevées. Ces changements sans effet net sur les recettes fiscales mettront entre les mains des Canadiens des fonds dont ils ont désespérément besoin et qu'ils consacreront à des dépenses de logement, d'alimentation et d'habillement. Ces dépenses intensifieront l'activité économique.

2. Création d'emplois

Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

Affecter des fonds fédéraux à l'infrastructure afin que le Canada soit mieux équipé pour exporter des biens et des services. La taxe sur les carburants devrait servir en totalité à la construction et à l'amélioration des routes. Il faudrait augmenter les investissements dans nos ports (y compris dans l'Arctique) et nos aéroports, notamment dans les collectivités du Nord, pour être en mesure de répondre aux besoins découlant de l'intensification du commerce.

3. Changement démographique

Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?

Continuer à adopter des lois facilitant la participation des travailleurs âgés : éliminer l'âge obligatoire de la retraite, que ce soit à 65 ans, 67 ans ou autre. Mettre fin à la discrimination relative aux prestations de maladie des travailleurs de plus de 65 ans. Continuer à relever l'âge d'admissibilité aux prestations de pension de 65 à 67 ans, puis de 67 à 70 ans. Inclure le RPC, le RRQ et la pension de vieillesse. Augmenter le montant des gains ouvrant droit au crédit en raison de l'âge (qui s'élève actuellement à environ 33 000 \$ à 65 ans) en même temps que l'âge d'admissibilité est porté à 67 ans. Maintenir le critère des 10 ans de résidence pour l'admissibilité à la pension de vieillesse et au Supplément de revenu garanti.

4. Productivité

Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?

Prévoir des encouragements pour les organismes qui font des immobilisations destinées à augmenter la productivité.

5. Autres défis

On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?

À mon avis, le pays ferait un grand pas en avant en assurant des services Internet à grande vitesse et des services de téléphonie cellulaire à toutes les collectivités rurales. Le Canada comptait parmi les pays les plus avancés du monde en matière de télécommunications, mais il semble avoir pris un grand retard au chapitre des services de téléphonie sans fil pour tous les citoyens. De plus, les perspectives économiques futures que promet l'intensification de notre présence dans le Nord me portent à croire que la construction de brise-glace, le renforcement de l'infrastructure de navigation et l'amélioration des capacités de fonctionnement par temps froid de la Garde côtière et des Forces canadiennes seraient dans l'intérêt du Canada. Une autre mesure touchant les services financiers montrera que le Canada a l'intention de maintenir l'intégrité de ses finances : il s'agit de la création d'un organisme national de réglementation des valeurs mobilières doté de pouvoirs d'exécution suffisants.